



Le Noyeron

Assainissement

L'enquête publique pour la Servitude d'Utilité Publique s'est déroulée du 1^{er} juillet au 2 août 2019.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ou sur le site de la commune :

www.lenoyerenchampsaur.fr

Les relevés topographiques complémentaires effectués par le géomètre permettent de satisfaire aux demandes de certains propriétaires.

Déneigement – Rappel

Les particuliers qui veulent bénéficier du déneigement doivent se faire inscrire en mairie toutes les années aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Travaux

Dans le dernier numéro, nous vous indiquions que des travaux sur les voies communales B 48 et B 49 (espace communal de La Guinguette) seraient réalisés au printemps 2019. Nous ne les avons pas effectués. La commune est assignée au Tribunal de Grande Instance car ces voies communales sont contestées.

Un marché ayant été préalablement signé avec l'entreprise COLAS, nous

avons dû effectuer les travaux sur d'autres voies communales.

Aménagement RN 85

Dans le cadre de l'opération de modernisation de la RN 85, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a lancé une étude portant sur la mise en valeur paysagère de cet axe. Trois réunions ont eu lieu depuis le mois de juin. Parmi les thèmes abordés figurent la requalification de la traversée du hameau de La Guinguette. La prochaine réunion doit se dérouler à la fin du mois de janvier.

Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique (REU) est mis en place, pas de grands changements pour les personnes inscrites. Désormais, les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020.

Pour voter à ces élections, vous pouvez vous faire inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Recensement

Pour la commune, il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Après appel à candidature, c'est madame Gisèle Laboudigue qui a été recrutée pour effectuer cette

mission. Avant le début officiel de la période de recensement, une tournée de reconnaissance et la distribution d'un courrier explicatif permettront à l'agent recenseur de se repérer dans les différents hameaux. A compter du 16 janvier, madame Laboudigue se présentera dans chaque foyer, munie de sa carte d'agent recenseur, et vous remettra les questionnaires à remplir. Petit rappel : le recensement étant obligatoire pour chacun, il est impératif de rendre les questionnaires.

Adressage

D'ici 2022, chaque abonné devra pouvoir bénéficier d'une connexion fibre optique à son domicile. Le conseil départemental a confié ces travaux à SFR. Afin que chaque habitation puisse être raccordée, l'adressage des voies et chemins de la commune doit être effectué.

La société SIGNA CONCEPT a été retenue pour mettre en place la numérotation métrique des voies ainsi que la géolocalisation des habitations. Un groupe de conseillers a commencé le repérage des différentes voies et réfléchit à leur dénomination. Si vous avez des suggestions concernant la voie qui dessert votre habitation, vous pouvez en faire part à l'aide du coupon réponse.

Bibliothèque

La bibliothèque rouvrira ses portes dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. Une convention sera signée avec la Bibliothèque Départementale pour le dépôt d'ouvrages. Si vous possédez des livres et souhaitez leur donner une seconde vie, vous pourrez les déposer. Vous serez informé de l'ouverture par affichage et sur le site de la commune.

Moyens de paiement

A la demande de la DGFIP, la commune a mis en place plusieurs possibilités pour le paiement des titres émis (facture d'eau, coupe affouagère, locations...) : envoi d'un chèque accompagné du coupon dans l'enveloppe jointe à la facture ; prélèvement automatique (en faire la demande au secrétariat) ; paiement en ligne par carte bancaire ou prélèvement unique. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le coin des associations

Le comité des fêtes du Noyer a organisé sa traditionnelle fête du village les 20 et 21 juillet 2019 avec le feu d'artifice tiré par la société One Shot Production de Michel Creissard. Le dimanche, s'est déroulée l'ouverture du Festival de l'Alpage qui a réuni

un public important. D'autres animations à destination des enfants ont eu lieu : carnaval, chasse aux œufs et halloween.

Association Dominique Villars
Diverses sorties et conférences sur la botanique et sur l'histoire du Champsaur Valgaudemar se sont succédées durant l'été.

Le LAC a organisé ses différentes animations depuis la fête de la Sainte Agathe début février jusqu'à la sortie des adhérents au Pont du Gard et à Uzès samedi 7 septembre. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Le traditionnel vide-grenier du LAC a eu lieu dimanche 18 août et un public important est venu chiner.

La troisième édition du Trail du col du Noyer s'est déroulée dimanche 23 juin sur les communes de Poligny et du Noyer à l'initiative du Team Champsaur Nature et des comités des fêtes de Poligny et du Noyer et plus de 200 coureurs y ont participé. La fête s'est poursuivie à Poligny durant toute la journée.

Le Chant du Drac poursuit ses activités de chant à la salle de la bibliothèque et participe à différents concerts.

Le 3 août 2018, l'association Valgau'évènements s'est investie dans la montée nocturne du col du Noyer. Jeudi 8 août en matinée, le col du Noyer a été réservé aux cyclistes.

Noël

Comme toutes les années, des bénévoles ont réalisé une crèche dans les édifices religieux de la commune.

La municipalité a décidé de renouveler son geste pour Noël auprès des personnes de plus de 80 ans présentes sur la commune.

Les enfants de la commune ont attendu avec impatience le père Noël. Il leur a rendu visite le samedi 14 décembre 2019.

Fermeture de la mairie :

La mairie est fermée au public du 23 décembre 2019 inclus jusqu'au 5 janvier 2020.

Vœux

En cette fin d'année les membres du conseil municipal et le personnel vous souhaitent un joyeux Noël et leurs meilleurs vœux pour 2020.

Pour les personnes intéressées par le fichier informatique, envoyez-nous votre mail à l'adresse suivante : mairiedunoyer@wanadoo.fr en nous indiquant votre nom. Vous recevrez la prochaine édition sur votre adresse électronique.

Rédigé par les membres de la commission communication.

Imprimé par la mairie.

Coupon réponse

Adressage : Nom-Prénom-Lieu dit :

Suggestion :

Bibliothèque : Nom-Prénom :

Vos habitudes de lecture : Roman Documentaire Fiction Ouvrage d'art

BD Livre pour enfant Autre

Nombre de personnes intéressées : Adultes / Enfants